

**Conseil d'établissement
Séance du 22 juin 2021**

Délibération n°6
Portant approbation du volet spécifique du contrat de site

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 711-1 et L. 718-5 ;

Vu l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-1095 du 28 octobre 2019 portant création de CY Cergy Paris Université et approbation de ses statuts ;

Considérant que le contrat pluriannuel de site s'est substitué au contrat d'établissement depuis la loi ESR du 22 juillet 2013,

Considérant qu'il est le pivot du dialogue stratégique entre l'État et les établissements d'enseignement supérieur,

Considérant que le contrat de site annexé en pièce jointe a pour objet de présenter la dynamique mise en place par les établissements du regroupement CY Alliance en identifiant les axes phares d'une stratégie à moyen et long termes laquelle doit être cohérente avec le cadrage européen, national et régional, de même qu'avec les projets de chaque établissement du site,

Considérant que le contrat de site se décline en un volet commun et un volet spécifique,

Considérant que le volet spécifique du présent contrat présente la contribution de CY Cergy Paris Université au projet partagé,

Considérant que ce volet est subdivisé en trois parties : une présentation générale de l'identité et de la trajectoire de l'établissement, une description des objectifs concrets déclinés en indicateurs et jalons, et une partie destinée au suivi de la mise en œuvre du contrat,

Après en avoir délibéré :

Vote

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres représentés : 9

Membres absents et non représentés : 19

Pour : 28

Contre : 2

Abstention : 0

Non-participation : 0

Article 1er :

Le conseil d'établissement approuve le volet spécifique du contrat de site tel qu'annexé à la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Article dernier :

La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,



Signature
numérique de
François
Germinet
Date : 2021.07.28
14:50:12 +02'00'

François GERMINET

Transmise au rectorat le : 29 juillet 2021

Publiée le : 29 juillet 2021

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.



CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE
CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ
2020-2025

VOLET SPÉCIFIQUE

Contrat de CY Cergy Paris Université pour les années 2020-2025

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
représenté par

Madame Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche
et de l'innovation

d'une part

- Cergy Paris Université
représenté par

Monsieur François Germinet, président de CY Cergy Paris Université

d'autre part

Sommaire

I. Présentation générale.....	p. 4
II. Axes stratégiques et objectifs.....	p. 10
Axe 1 : faire de la diversification des formations un levier pour la réussite de tous les publics accueillis en premier cycle.....	p. 12
Axe 2 : inscrire le développement de l'offre de formation dans la stratégie d'attractivité de l'établissement aux niveaux national, européen et international.....	p.14
Axe 3 : faire de l'amélioration des conditions d'études un levier pour la réussite de tous les publics accueillis en premier cycle.....	p.15
Axe 4 : renforcer la politique de recherche et de valorisation dans le cadre de l'I-Site CY Initiative.....	p.16
Axe 5 : conforter les outils de pilotage, déployer la stratégie de ressources humaines et développer la politique de ressources propres de l'établissement.....	p.18
III. Mise en œuvre et suivi du contrat.....	p. 20
Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons.....	p.21

I. Présentation générale

L'établissement, son identité et son environnement

CY Cergy Paris Université se définit comme une université de technologie, au sens international du terme, pluridisciplinaire, ouverte sur le monde, qui ambitionne de devenir une université de recherche de rang mondial dans un ensemble de disciplines, où elle dispose déjà d'un potentiel et d'une reconnaissance significatifs :

- droit et sciences politiques : UFR droit et Sciences-Po, Saint-Germain-en-Laye ;
- éducation : INSPE, Institut libre d'éducation physique et sportive (ILEPS), Ecole pratique de service social (EPSS) ;
- arts et humanités : UFR Lettres et études internationales (LEI) ; UFR Lettres et sciences humaines (LSH) ;
- sciences, ingénierie, économie, gestion : Institut sciences et techniques (IST) ; Institut économie et gestion (IEG) ; département humanités et design.

CY Cergy Paris Université entend développer à partir de ses composantes de formation et de recherche une activité académique équilibrée entre, d'une part, un premier cycle fortement tourné vers les besoins des jeunes du territoire, avec une offre très diversifiée pour accroître la réussite de tous les talents, et d'autre part, un niveau magistral et doctoral à forte visibilité nationale et internationale appuyé sur une recherche de premier plan. Ces deux pans s'incarnent au sein de campus qui favorisent une expérience de vie étudiante à la fois solidaire et enrichissante, qui permette à tous les profils étudiants de se réaliser dans la perspective d'un monde durable.

Au cours des trois dernières années, avec le soutien des différents volets du Programme des Investissements d'Avenir, CY Cergy Paris Université est parvenue à conforter le rayonnement de sa recherche, au travers de la politique d'invitation de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de haut niveau, de programmes de financement de thèses et de post-docs, de l'aide au recrutement d'enseignant-chercheurs, du développement d'équipes de recherche, notamment avec le CNRS, tout en renforçant l'attractivité de ses formations à travers le développement des initiatives innovantes en matière pédagogique.

Ses objectifs stratégiques, déclinés dans le volet commun du contrat de site de CY Alliance porté par le nouvel établissement, sont d'intensifier son activité de recherche afin de figurer, d'ici 2030, dans le « top 200 » des meilleures universités mondiales dans ses champs d'expertise. Avec le soutien apporté par le PIA en matière de transformation de son modèle, CY Cergy Paris Université met à profit la présente période contractuelle (2020-2025) pour conforter ses succès et son positionnement d'université à vocation de recherche.

Le nouvel établissement assume la mission de pilote de la politique académique de site et s'appuie sur une gouvernance adaptée à son projet :

- une réorganisation académique autour, d'une part, d'un niveau *undergraduate* opéré par les composantes et établissements-composantes de CY ainsi que par les établissements partenaires de CY Alliance au sein d'une école universitaire des premiers cycles - CY SUP - et, d'autre part, d'une université de recherche internationale structurée en cinq Graduate Schools de site (l'une d'entre elles étant pilotée par l'ESSEC, les quatre autres étant listées plus haut) ;

- une gouvernance duale organisée autour de deux conseils centraux : le conseil de site et le conseil d'établissement ;
- un directoire de l'I-Site, assisté d'un comité de direction du site, qui porte les arbitrages politiques concernant la feuille de route partagée en matière de développement scientifique et technologique.

Ces six prochaines années constitueront à l'évidence une période charnière pour l'établissement avec :

- la mise en œuvre au niveau opérationnel d'un nouveau modèle universitaire, appuyé sur un statut d'université expérimentale et empruntant, au modèle de l'université de recherche d'une part, au modèle des grandes écoles, d'autre part, le meilleur de ces deux cultures ;
- le déploiement du projet CY Campus, fortement articulé aux objectifs portés dans le cadre d'une association étroite avec l'ESSEC, et qui sera une occasion pour repenser en profondeur la politique d'accueil de tous les étudiants et chercheurs internationaux au sein de l'établissement.

Cette déclinaison, au cours du prochain contrat, du projet CY Campus International, notamment dans ses dimensions scientifiques et d'innovation/transfert de technologie, aura supposé de construire, avec l'ESSEC et le CNRS, des éléments de gouvernance partagée afin de garantir que toutes les décisions prises concernant la trajectoire scientifique du site ainsi que la feuille de route en termes d'innovation et de formation, d'attractivité et de rayonnement international soient suivies d'effet. Le Directoire, assisté du Comité de direction du site, exerce ainsi la responsabilité de la définition des objectifs partagés de politique scientifique.

Cette politique volontariste trouve son relais à l'échelle européenne par la labellisation en juillet 2019 de l'université européenne EUTOPIA, avec cinq autres universités : Vrije Universiteit Brussel (Bruxelles), l'Université de Göteborg (Suède), l'Université de Ljubljana (Slovénie), l'Université Pompeu Fabra (Espagne) l'Université de Warwick (UK). Par cette alliance, CY Cergy Paris Université entend continuer à placer l'ouverture européenne et internationale au cœur de sa stratégie institutionnelle et à renforcer son positionnement parmi les meilleurs établissements internationaux.

Cette ambition d'une université pleinement internationale se construit plus globalement autour d'un axe stratégique Europe – Asie – Afrique, avec en Afrique une ouverture vers plusieurs pays francophones (Sénégal, Cameroun) et anglophones (Afrique du Sud, Maurice), et en Asie avec la perspective d'un institut Franco-Chinois à Hangzhou (Chine), le développement d'une présence à Singapour aux côtés de l'ESSEC, et le Vietnam.

Dans le cadre du présent contrat, une attention particulière sera portée aux enjeux stratégiques pour le MESRI et pour CY Cergy Paris Université en termes de réussite des étudiants, d'orientation et de construction des parcours de formation. Le dialogue contractuel a notamment permis de faire émerger les cinq axes suivants :

1. Faire de la diversification des formations un levier pour la réussite de tous les publics accueillis en premier cycle
2. Inscrire le développement de l'offre de formation dans la stratégie d'attractivité de l'établissement aux niveaux national, européen et international
3. Faire de l'amélioration des conditions d'études un levier pour la réussite de tous les publics étudiants
4. Renforcer la politique de recherche et de valorisation dans le cadre de l'I-Site CY Initiative
5. Conforter les outils de pilotage, déployer la stratégie de ressources humaines et développer la politique de ressources propres de l'établissement

Axe 1 : faire de la diversification des formations un levier pour la réussite de tous les publics accueillis en premier cycle

Immergée au cœur des transformations mondiales de l'enseignement supérieur et de la recherche, CY Cergy Paris Université déploie sa stratégie dans un contexte de plus en plus international. Elle n'en demeure pas moins, au travers de CY Sup, l'école universitaire des premiers cycles, un établissement inscrit au cœur du service public de l'enseignement supérieur français, soucieux de contribuer à ses transformations et fortement investi en matière d'égalité des chances et de responsabilité sociale. Afin de révéler, d'accompagner et de valoriser tous les talents, CY Sup a pour ambition de proposer un modèle d'opérateur post-bac ancré sur son territoire qui répond aux enjeux et attentes d'un premier cycle. Regroupés au sein de CY Sup, les composantes de CY, établissements-composantes et établissements associés de CY Alliance

proposent ainsi une offre de formation de premiers cycles diversifiée. CY Sup entend conforter cette mission au travers, notamment, du projet PIA « Nouveau Coursus Universitaire s », labellisé en 2017. Ainsi l'université déploie sur Parcoursup à destination des bacheliers une offre post-bac particulièrement diversifiée :

- une offre de diplômes à bac +1 à visée professionnelle immédiate ou encore pour approfondir les acquis d'un étudiant et l'aider dans son orientation ;

- une offre de bachelors universitaires, professionnels ou technologiques, en recherchant un certain équilibre entre :

- des bachelors universitaires professionnels issus de l'évolution des licences professionnelles sur deux ou trois années, très orientées vers l'apprentissage professionnel,
- des bachelors universitaires technologiques au sein de l'IUT, avec un équilibre entre un contenu scientifique dense et l'apprentissage professionnel,

- une offre de licences générales adossées à un premier contact avec la recherche, ouverte sur les *Graduate Schools*

- une offre de programmes « Grande Ecole » au sein de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et de CY Tech.

Le service de diversification pédagogique de l'université, créé en 2019 à partir des expertises en matière d'innovation pédagogique et d'animation de tiers-lieux, constitue un outil transversal important pour le développement des nouvelles pédagogies, à la fois dans leur dimension académique (innovation participative et ingénierie pédagogique) et d'ouverture au monde socio-économique (pédagogie par le projet, entrepreneuriat).

L'établissement entend faire de l'insertion professionnelle de ses diplômés le fil conducteur (de sa politique de formation, en intégrant de manière plus efficace la dimension « filières métiers » et la dimension « niveaux de certification » entre le niveau infra-bac et le niveau post-bac : le développement des **Campus des métiers et des qualifications** constitue l'un des axes particulièrement valorisés dans le cadre de ce contrat.

Cette priorité sur l'insertion et la relation avec les filière-métiers – à l'instar du développement du projet LiLy, porté en partenariat avec l'ensemble de la communauté éducative de l'académie de Versailles – est appelée à trouver tout au long de ce contrat un relai dans la relation renforcée entre CY Cergy Paris université et ses établissements associés au sein de CY Alliance.

Comme indiqué en introduction au présent contrat, le nouveau modèle universitaire porté par CY, appuyé sur un statut d'université expérimentale, emprunte à la fois au modèle de l'université de recherche et au modèle des grandes écoles, en y puisant le meilleur des deux cultures. La logique d'intégration de l'ILEPS en tant qu'établissement-composante répond pleinement à cette orientation. Impliquée dans la politique de formation et de réussite des étudiants portée plus spécifiquement par CY Sup, l'ILEPS y est opérateur pour différentes formations comme la licence en STAPS « Management du Sport », la licence en STAPS « Education et Motricité » ou bien le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques « animation et commercialisation des services sportifs ». En parfaite complémentarité avec CY Cergy Paris Université, l'ILEPS s'impliquera dans l'offre de formation de site au niveau des formations à bac+5 dans le domaine du management du sport et contribuera également au développement de la Graduate School « CY Education », en collaborant en particulier avec les composantes « recherche » de l'université et l'INSPÉ de l'académie de Versailles autour des thématiques scientifiques à l'interface de la motricité et de la cognition.

L'EPSS, dans son champ d'intervention, trouvera elle aussi, dans le nouveau cadre de coopération offert par l'université expérimentale, dont elle est établissement-composante, de nouvelles opportunités pour enrichir, développer et rapprocher de la recherche universitaire son offre de formation spécifique, notamment fondée sur trois préparations conduisant au grade de licence. En effet, la question d'une plus grande « universitarisation » des formations des différents intervenants champ du social est un enjeu important avec, d'une part, la hausse continue des besoins en qualifications nouvelles (la réflexion pouvant porter sur le champ des formations de niveau à Bac+5) et avec, d'autre part, l'émergence d'une réflexion sur un plus grand décloisonnement entre les différentes voies conduisant aux diplômes et titres professionnels du secteur. Dans une dynamique de dialogue et de coopération avec les équipes de recherche en sciences sociales de l'université et des dispositifs de recherche en éducation de l'INSPÉ de l'académie, l'EPSS s'attachera également à favoriser à son niveau le continuum formation-recherche-innovation notamment par sa participation à la Graduate School « CY Education ».

Ces deux écoles viennent ainsi compléter un paysage institutionnel interne varié avec trois UFR (Droit, LEI, LSH), un IUT, un INSPE, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et CY Tech (avec notamment IST, IEG), et

répondant pleinement aux enjeux de la diversification post-bac et de l'attractivité par la recherche des 2e et 3e cycles qui fondent le projet de CY Cergy Paris Université.

Axe 2 : inscrire le développement de l'offre de formation dans la stratégie d'attractivité de l'établissement aux niveaux national, européen et international

L'ambition du plus haut degré de réussite pour ses étudiants amènera l'établissement à poursuivre le développement de nouvelles formations innovantes par des diplômés croisant les compétences des mathématiques et de la modélisation avec celles d'autres champs disciplinaires, dont les technologies, le design et les sciences humaines et sociales, autour d'enjeux contemporains et de pédagogies nouvelles.

Dans sa réflexion sur l'ouverture du cursus ingénieur, CY Cergy Paris Université prendra en compte les évolutions intervenues au niveau des autres niveaux de formation, dont les innovations introduites avec les Bachelors. Ces évolutions trouvent leur relais à l'échelle européenne avec le déploiement des projets de formations au niveau « bachelor » dans le cadre du projet EUTOPIA 2050 de l'université européenne EUTOPIA.

La stratégie internationale de CY Cergy Paris Université, étroitement articulée aux priorités du site, concerne de manière plus large, l'axe stratégique Europe – Asie – Afrique. Une nouvelle étape de la stratégie engagée en Asie et en Afrique sera mise en œuvre, avec l'objectif de construire des partenariats plus novateurs et dotés d'un impact réel, en termes de coopération inter-universitaire, en Chine (Hangzhou et X'ian), à Singapour, à Maurice (UOM), au Cameroun (Yaoundé), au Sénégal (UAM), en Afrique du Sud (Western Cape). CY Cergy Paris Université souhaite également renforcer ses activités dans le domaine du développement en s'appuyant notamment, mais sans exclusive, sur les programmes « PEA » soutenus par l'Agence française de développement.

Au niveau des 2^{èmes} et 3^{èmes} cycles universitaires, la stratégie de l'établissement s'appuie sur le développement de cinq *Graduate Schools* de site qui sont destinées à porter, dans l'espace européen et international, l'image d'excellence de la nouvelle université en partenariat avec ses établissements associés. Quatre de ces *Graduate Schools* sont portées par l'établissement expérimental, l'ESSEC portant la cinquième *Graduate School* du site en management.

CY Tech est une Grande Ecole en sciences, ingénierie, économie, gestion et design provenant du rapprochement de l'ex-EISTI avec les composantes sciences et techniques et économie-gestion de l'université. Elle s'articule autour de deux écoles doctorales : « sciences et ingénierie » regroupant les sciences expérimentales, et « économie, management, mathématique, physique et informatique ».

Par ses masters au sein de l'IST et de l'IEG, son programme « Grande Ecole » d'ingénieurs, son école de design, son bachelor international, CY Tech se positionne comme une école à forte visibilité nationale et internationale. Elle contribue également aux développements en R&D du territoire. Elle mène actions autour des enjeux du développements durable et au coeur de ses formations. Elle déploie sur les différents campus des tiers-lieux, espaces de projets et programmes d'entrepreneuriat.

La Grande Ecole CY Tech a vocation à rentrer dans le top 10 des Grandes Écoles d'ingénieurs en France. CY Tech se construit autour d'un triptyque :

- une école disposant d'un socle scientifique fort : 10 laboratoires de recherche dont 7 UMR, soit près de 250 chercheurs dont 100 HDR ;
- une école tournée vers les enjeux de la transition numérique, écologique et sociale et dont la pédagogie et la recherche intègrent les objectifs du développement durable (ODD) ;
- une école où la méthodologie proposée est celle du design par le projet : les projets sont pensés autour des ODD à partir d'un solide socle scientifique.

Dernière pierre à l'édifice de CY Tech, la création en octobre 2020 de la première école de design portée par une université en France « CY école de design » vient renforcer la place centrale que CY Cergy Paris Université entend donner au design pour accompagner la transition écologique et sociale.

La Graduate School CY Tech favorise le développement de programmes et doubles diplômes en interne et

avec d'autres écoles de CY Alliance : avec Supméca, l'ENSEA, l'ESIEE-IT et l'ENSAV, l'ESSEC, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, l'INP par exemple. Par ailleurs, des écoles spécialisées peuvent s'articuler avec CY Tech, par exemple en gastronomie-hôtellerie (CY Gastronomie), en transport (CY Transport), en sciences criminelles (CY Forensic) et encore en sciences des médias. CY Tech s'appuie de manière complémentaire sur une fondation pour la modélisation en économie (issue d'un LabEx) et sur une association (issue de l'apport bâtiminaire de l'ex-EISTI). Elle contribue activement à la Fondation des Sciences du Patrimoine (issue du LabEx Patrima) et porte l'EquipEx Patrimex. Elle participe à l'EquipEx+ Espadon et à l'infrastructure européenne ERI-HS. Elle contribue à la Fédération de Recherche en Sciences Criminelles avec le PJGN. Elle concourt fortement au déploiement de deux campus des métiers et des qualifications : CMQ sécurité à Argenteuil, CMQ « Art et patrimoine » à Versailles.

La Graduate School en art et humanités réunit les sciences humaines et sociales de CY Cergy Paris Université (UFR Langues et Etudes Internationales et Lettres et Sciences Humaines) avec 4 écoles (École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, École Nationale Supérieure d'Art de Paris Cergy et l'Institut National du Patrimoine) et bénéficie du soutien de la Fondation des Sciences du Patrimoine. Elle est structurée autour d'une nouvelle école doctorale : Art, Humanités et Sciences Sociales.

Elle a vocation à être la première *Graduate School* en France dans son domaine, notamment celui de la création et du patrimoine. Elle s'appuie sur la labellisation d'une école universitaire de recherche (EUR « Humanités, Création et Patrimoine ») du programme des investissements d'avenir (PIA) dans le domaine de la création, avec une méthodologie innovante de recherche par le projet, y compris pour le doctorat, et sur le LabEx Patrima dédié au patrimoine matériel et aux phénomènes de patrimonialisation, et enfin sur une unité mixte de recherche du CNRS, du Ministère de la Culture et de CY (UMR « Héritages ») créée en janvier 2021. Elle contribue activement à la Fondation des Sciences du Patrimoine.

Cette *Graduate School* comprend également deux axes forts, l'un sur les idées politiques et contemporaines du 21^{ème} siècle, l'autre sur les enjeux de transport et de mobilité. L'axe sur les idées politiques s'appuie notamment sur les laboratoires AGORA et LT2D ; il déploie son expertise, principalement sur l'Europe, les Amériques et l'Asie. L'axe Transport du MRTE est en cours de rapprochement avec le laboratoire Esprim du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) en vue de la création d'une UMR au 1er janvier 2022 afin de renforcer la visibilité de CY sur ce thème, en matière de formation, recherche et transfert.

Par ses composantes LEI et LSH, elle déploie une offre de masters tournée vers l'international, que cela soit dans le domaine du commerce, des arts et de la culture ou encore des idées politiques. Cette politique trouve son relais naturel avec les écoles associées : par exemple, master sur le paysage avec l'ENSAV ou encore master international à partir de 2021 sur les humanités et industries créatives.

La Graduate School Art et Humanités développe son offre de formation en master vers des publics internationaux. Elle participe également activement au déploiement du CMQ « Art et patrimoine » à Versailles.

La Graduate School en éducation regroupe l'INSPÉ, l'EPSS et l'ILEPS. Cette *Graduate School* a pour objectif de renforcer la capacité du système éducatif à atteindre ses objectifs fondamentaux : mieux répondre aux besoins des élèves, mieux contribuer à leur épanouissement et au déploiement de leur potentiel. Il s'agit d'un enjeu sociétal qui est d'autant plus central aujourd'hui à l'heure où des lacunes dans les savoirs fondamentaux sont frappantes, où l'acquisition de ces capacités dépend trop fortement des origines sociales des élèves et des territoires de scolarisation.

Outre les formations spécifiques à chaque école, cette *Graduate School* développe des formations doctorales transverses par le biais d'une nouvelle école doctorale spécifique, elle pilote également une licence de sciences de l'éducation au sein de CY Sup, elle porte des programmes de recherche à l'échelle internationale (Egypte, Chine, mais aussi Nouvelle Calédonie, Guyane). Elle développe des projets de recherche fondamentale et appliquée autour des questions éducatives et de l'inclusion.

La graduate school éducation, par l'INSPE, déploie une grande partie de son action à l'échelle de l'académie

de Versailles avec le rectorat et les 4 autres universités de l'académie. Cette INSPE est d'ailleurs la première de France pour son volume d'étudiants et de chercheurs : elle forme notamment près d'un professeur sur 10 du pays.

Un rapprochement est à l'étude avec l'INSHEA afin de construire un pôle de référence en France et à rayonnement international, sur les questions de handicap et d'éducation inclusive.

La Graduate School en droit et science politique réunit l'UFR de Droit de CY Cergy Paris Université et Sciences Po Saint-Germain autour d'une école doctorale commune. L'UFR Droit a vocation à consolider sa place de pôle d'excellence en Ile-de-France et à développer davantage son offre Master aux échelles nationales et européennes. Co-fondé avec l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Science Po Saint-Germain continue sa montée en puissance en étoffant son offre en présentiel et en ligne à l'international.

Cette Graduate est lauréate de 3 programmes Talents pour le service public : 2 portés par la faculté de droit (en droit des collectivités et droit de la santé) et un porté par Sciences Po Saint-Germain-en-Laye (concours de la sécurité, porté par le partenaire UVSQ).

Des doubles diplômes se développent entre Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye et les autres graduate schools : CY Art et Humanités (ENSA, ENSP, ENSAPC) et CY Tech.

Axe 3 : faire de l'amélioration des conditions d'études un levier pour la réussite de tous les publics accueillis en premier cycle

CY Campus

En Ile-de-France, CY Cergy Paris Université, l'ESSEC et les écoles associées déploient leurs activités académiques sur l'ouest francilien : Val d'Oise (Cergy-Pontoise, Pontoise, Neuville, Argenteuil, Sarcelles), Yvelines (Saint-Germain-en-Laye, Versailles), Hauts-de-Seine (Gennevilliers, La Défense, Antony), Essonne (Evry), Seine-Saint-Denis (Saint-Ouen). En France, CY Paris Université se déploie à Pau, et à l'international l'ESSEC possède deux campus (Singapour, Rabat). Le site de Cergy-Pontoise concentre la plus forte activité académique, avec environ 80% des étudiants de CY Alliance, et 90% de sa recherche, dans un rayon de seulement 2,5km. L'enseignement supérieur a su se développer à Cergy-Pontoise et dans le Val-d'Oise grâce à l'appui indéfectible des collectivités locales et ce depuis plus de 40 ans. Il y a une conscience partagée que ce département, qui a la population la plus jeune de France, doit permettre à sa jeunesse de se réaliser pleinement, au travers de l'éducation et de l'enseignement supérieur, avec toujours le souci de l'insertion professionnelle. S'il s'agit d'abord d'un enjeu de justice sociale, c'est également un enjeu de développement économique. Ayant toujours accompagné de près la construction du regroupement de l'enseignement supérieur sous ses différentes formes institutionnelles, les collectivités locales sont impliquées dans les nouvelles instances de CY Cergy Paris Université, une université unique pour toutes et tous.

Aujourd'hui, par un projet de campus international, **CY Campus**, les établissements du site partagent l'ambition de rendre lisible la carte académique sur le territoire de Cergy-Pontoise et plus largement sur l'ouest francilien, afin d'en accroître l'efficacité et l'attractivité : (i) l'efficacité pour les jeunes du territoire en matière d'orientation, de logement, de culture et de sport, (ii) l'attractivité pour les étudiants internationaux et les entreprises, gage que les jeunes pourront bénéficier eux-mêmes d'une mobilité à l'international et qu'ils feront de belles carrières après leur diplôme. CY Campus est l'outil de structuration de l'action de CY à destination de l'expérience étudiante. La vie étudiante multiculturelle et internationale est un pilier essentiel à l'épanouissement des étudiants, d'une grande richesse par les projets qu'elle développe et les défis qu'elle relève. Une association a ainsi été créée pour travailler à la reconfiguration du campus académique de Cergy-Pontoise, un campus pour le territoire et à rayonnement international : État (Préfecture du Val-d'Oise et Caisse des Dépôts), Région Ile-de-France, Département du Val d'Oise, Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Villes de Cergy, Neuville, Pontoise, CY Cergy Paris Université avec ses écoles associées. CY Campus contribue également à accompagner la forte augmentation d'effectif d'étudiants de l'Université (14 000 en 2014, 20 000 en 2019, 24 000 en 2020, 28 000 en 2026) et des écoles associées, ainsi que le déploiement à l'international des établissements du site (35 000 étudiants en 2020 et 40 000 en 2026).

CY Cergy Paris Université contribue, dans le cadre d'une politique de campus concertée au niveau du site, à l'amélioration de l'expérience étudiante. La mise en place d'un Parlement étudiant (conseil étudiant) a ainsi pour ambition de créer un lieu où les étudiants sont pleinement forces de proposition. La contribution vie étudiante et de campus (CVEC) permet de développer des « entre lieux » où les étudiants peuvent simplement se retrouver ou travailler, de dynamiser la vie associative, de répondre aux enjeux de prévention de santé étudiante et notamment sur les troubles psychiques, d'élargir l'offre d'actions culturelles, d'accompagner l'offre d'activité physique et sportive et enfin de pouvoir répondre à des situations de fragilité via des aides financières pour l'acquisition d'outils pédagogiques (ouvrages ou numériques par exemple). La mise en place, depuis 2019, d'une commission CVEC avec une représentation des services concernés, des élus étudiants, des associations étudiantes, du CROUS et des partenaires de la politique de la ville permet d'opérer une répartition de ces moyens, de manière à s'inscrire dans une politique globale au sein du territoire mais aussi d'intégrer la dynamique académique portée par le CROUS. L'enjeu majeur, par rapport au mot d'ordre de l'établissement « *Design your life* », « *inventez votre vie* », consiste à ce que formation et vie étudiante se retrouvent pleinement dans cette expérience étudiante : il s'agit ainsi de pouvoir proposer des régimes spéciaux étudiants (RSE) qui s'adaptent à la diversité des situations et de permettre la reconnaissance des compétences acquises dans les différentes facettes de cette expérience étudiante au sein même des formations.

Axe 4 : renforcer la politique de recherche et de valorisation dans le cadre de l'I-Site CY initiative

En trois années à peine, CY Cergy Paris Université est parvenue à affirmer son identité en tant qu'université de recherche technologique à vocation pluridisciplinaire de niveau international, comme en attestent notamment les classements disciplinaires spécialisés, notamment dans le domaine des mathématiques et des sciences de la modélisation, et la qualité de ses partenariats stratégiques noués dans le cadre d'EUTOPIA 2050.

Cette transformation profonde et rapide a été rendue possible par l'effort de regroupement des forces scientifiques et de formation en ingénierie (matérialisé au 1er janvier 2020, par la fusion, de l'UCP et de l'EISTI), allié à une politique de recrutement tournée vers l'excellence et des profils internationaux, CY Advanced Studies ayant joué de ce point de vue un rôle fondamental. Au cours des six années du présent contrat, l'intensification de l'activité de recherche sera poursuivie, de manière notamment à renforcer les dynamiques pluridisciplinaires, à nourrir les partenariats existants (par exemple avec l'université de Warwick, et très récemment avec l'université de Western Cape) et à développer le rayonnement du doctorat « Cergy Paris Université » afin d'atteindre un effectif compris entre 1 000 et 1 200 jeunes chercheurs inscrits en thèse en 2024.

Cette stratégie d'excellence vise à promouvoir et systématiser une forte intégration interdisciplinaire, déjà à l'œuvre dans différents domaines phares : au premier rang desquels le Labex Patrima - rattaché à l'EUR Humanités, Création, Patrimoine (regroupant) – qui établit le lien entre les sciences des matériaux, les humanités et la conservation patrimoniale – et le Labex Modèles Mathématiques et Economiques de la Dynamique, des Incertitudes et des Interactions (MME-DII) – qui intègre sciences de la modélisation et sciences sociales.

Le projet scientifique de l'université vise ainsi à renforcer l'interdisciplinarité entre les trois grands champs que représentent les humanités et sciences sociales, les sciences de la modélisation, les sciences expérimentales. Cette volonté peut s'appuyer sur le développement de l'institut d'études avancées (CY Advanced Studies) et de sa future Maison des Sciences de l'Homme (MSH), au sein des MIR de Neuville et des chênes (en construction).

Les effets d'entraînement de l'I-Site seront recherchés (déclinaison exposée dans le volet commun du contrat) au bénéfice des entreprises de haute technologie et du numérique, qui portent l'effort de relance économique du pays par l'innovation et des acteurs de la création et du patrimoine, qui jouent un rôle central dans l'émergence de futurs gisements d'emplois sur le territoire.

En tirant parti de l'attractivité renforcée de CY campus, l'objectif sera de porter les sciences mathématiques et de la modélisation au cœur des développements les plus actuels du champ de l'ingénierie, dans un dialogue accru avec d'autres champs disciplinaires (sciences de la création et du patrimoine, économie et management, sciences de l'environnement et transition environnementale) et par le vecteur d'un partenariat très étroit avec l'ESSEC, notamment.

Dans ce contexte, l'accompagnement du Programme des investissements d'avenir sera essentiel afin de donner leur pleine maturité aux outils transversaux développés par CY Cergy Paris Université dans le cadre de son projet scientifique. Ce soutien permettra d'accompagner l'effort de l'établissement public expérimental et de l'ESSEC porté au recrutement des meilleurs enseignants-chercheurs et chercheurs au niveau international.

L'établissement s'attachera également à poursuivre la structuration d'un écosystème autour du Patrimoine et de la création à travers l'EUR HCH regroupant déjà CY Cergy Paris Université, l'ENSAV, l'ENSP, l'ENSAPC, la Fondation des Sciences du Patrimoine, l'INP, le CNRS, et le ministère de la culture.

Les orientations de la politique de recherche de CY Cergy Paris Université, de l'ESSEC et du CNRS consistent ainsi à :

- dynamiser le potentiel scientifique par la mise en œuvre d'appels à projets internes ;
- renforcer l'attractivité internationale par la mise en place de Chaires d'Excellence et le développement d'un hub recherche sur Singapour ;
- promouvoir l'excellence en recherche, l'émergence de projets transdisciplinaires innovants et le développement d'échanges scientifiques de haut niveau par le renforcement de CY Advanced Studies ;
- s'appuyer, en matière de valorisation et de transfert de technologie, sur différents outils transversaux, dont CY Transfer et CY by Design

Axe 5 : conforter les outils de pilotage, déployer la stratégie de ressources humaines et développer la politique de ressources propres de l'établissement

Au cours des derniers mois, CY Cergy Paris Université a connu une dynamique d'intense transformation et de croissance de ses activités, qui nécessite une adaptation de son organisation à la nouvelle gouvernance de l'EPE. L'administration s'est adaptée aux nouveaux enjeux stratégiques au travers de plusieurs changements culturels : le passage d'une culture de gestion sous impulsion ministérielle à une culture de pilotage du changement dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet d'établissement d'une équipe présidentielle ; le passage de logiques métiers à une logique qualité du service rendu à l'utilisateur ; le passage d'une culture monopolistique (université) à une culture partenariale (PIA - Grand Établissement) ; l'articulation entre l'échelle territoriale et l'échelle internationale.

La création de l'établissement expérimental au 1er janvier 2020 a conduit à une refonte des instances de décision et de gouvernance : des réunions de direction bimensuelles regroupant les vice-présidents, les directeurs généraux adjoints et les directeurs des établissements-composantes ont d'ores et déjà été créées en complément des comités de directions d'établissement et de site, dont le rôle est appelé à s'affirmer au cours du prochain contrat.

• Une structuration administrative lisible et efficace :

Six grandes directions générales adjointes, créées en 2015, sont dédiées à la déclinaison du projet d'établissement et orientées vers l'aide à la décision. La soutenabilité de son modèle économique constituera, pour CY, une préoccupation constante tout au long du contrat 2020-2025. Dans cette perspective, une direction générale adjointe au pilotage a été créée afin de disposer de la connaissance la plus exhaustive possible des activités de l'établissement (formation, recherche, insertion professionnelle, internationalisation, etc.), en prenant appui sur le développement d'un véritable système d'information décisionnel, aux fins de comprendre et de supporter au mieux les besoins de l'organisation. Une direction générale adjointe des ressources, réunissant la Direction des ressources humaines et la Direction des affaires financières, a été constituée pour répondre à la nécessité de disposer de pratiques harmonisées, notamment en matière de paie et de suivi des contrats de recherche dans une perspective d'efficacité.

• Une nouvelle direction du pilotage et une nouvelle direction du développement international

Les activités de la Direction du Pilotage sont tournées vers l'appui à la stratégie et la production d'outils de pilotage : accompagner la transformation institutionnelle de l'établissement en une université internationale de recherche ; construire et développer les indicateurs pertinents pour le suivi de l'initiative d'excellence ; mettre en place les outils de pilotage adaptés permettant un appui au développement de la trajectoire ; être en capacité de renseigner les classements internationaux et de s'en servir de levier à la prise de décision ; maîtriser les modèles économiques pour améliorer la performance.

Une nouvelle Direction du Développement International met en œuvre la stratégie portée par CY Cergy Paris Université, en cohérence avec les orientations de la politique portée en commun au niveau de CY Alliance (l'axe Europe-Afrique-Asie) autour de trois grands domaines : le développement scientifique international, l'alliance européenne, la mobilité entrante-sortante des étudiants. Sa mission de prospective concerne la détection de nouveaux appels à projets ou les nouveaux programmes bilatéraux et multilatéraux, avec une priorité forte sur la réponse aux appels à projets et programmes européens (H2020, ERC, Erasmus+).

• **Le déploiement de la stratégie de ressources propres**

Dans la poursuite de ses objectifs stratégiques, le soutien du Programme des Investissements d'Avenir constituera, pour CY Cergy Paris Université, un facteur clé de réussite, allié à la capacité de l'établissement à mobiliser des ressources diversifiées et dynamiques et à assurer un équilibre entre ces différentes sources de financement. Une cellule « Programmes Investissement d'Avenir » (PIA) a été récemment constituée afin d'accompagner la montée en charge de l'établissement sur les aspects financiers et ressources humaines des projets transversaux et structurants de l'établissement (PIA).

Toujours dans un souci d'équilibre de ses engagements financiers et de ses ressources, et dans le cadre de la loi « libre de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 (qui induit des changements substantiels quant aux contrats d'apprentissage et au modèle économique des CFA) CY a décidé de créer au 1^{er} septembre 2020 son propre CFA. Ce dernier est destiné à internaliser la gestion des formations en alternance dite généralistes de son établissement et à soutenir la politique volontariste en matière de ressources propres définies dans le cadre de CY Initiative.

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : faire de la diversification des formations un levier pour la réussite de tous les publics accueillis en premier cycle

La stratégie de formation au niveau des premiers cycles universitaires, dans le cadre du nouveau cursus universitaire « Collège universitaire Paris Seine » (CUPS) s'appuie sur quatre actions clés, afin de répondre aux enjeux d'une démographie étudiante très dynamique du secteur nord-ouest de l'académie de Versailles :

- inscrire tous les futurs étudiants dans une stratégie d'orientation choisie et réussie ;
- améliorer la réussite de chacun en poursuivant la politique d'une plus grande personnalisation des parcours en licence ;
- développer, en complément de l'offre traditionnelle de formations, des formations professionnalisantes notamment pour les bacheliers professionnels, mais également une offre de formation académique avancée pour les étudiants à fort potentiel ou les étudiants internationaux ;
- faire évoluer l'offre de formation technologique du premier cycle dans la perspective de la création des Bachelors Universitaires de Technologie en 2021.

Objectif 1 : déployer une offre plus variée pour s'adapter à la grande diversité des bacheliers

Indicateur 1 : réussite en premier cycle des publics issus des différentes voies de l'enseignement secondaire

- part des étudiants inscrits en premier cycle issus d'un baccalauréat général, d'un baccalauréat technologique et d'un baccalauréat professionnel ;
- taux de réussite comparés des étudiants issus d'un baccalauréat général d'un baccalauréat technologique et d'un baccalauréat professionnel au niveau « Bac+1 » et au niveau « Bac+3 » ;
- nombre d'étudiants inscrits en années « Tremplin » ou PaRéO.

Jalon 1 : point d'étape sur la lisibilité de l'offre de formation de l'école universitaire des premiers cycles, notamment vis-à-vis des lycéens/futurs étudiants et des primo-entrants (2021 - 2023)

- Bilan d'étape sur les outils et dispositifs permettant de mieux tenir compte des attentes et des capacités des différents publics accueillis par CY Sup (mise en œuvre d'une certification à bac+1, développement des passerelles et possibilités de réorientation).
- Point d'étape sur la construction de parcours plus progressifs en premier cycle.

Objectif 2 : développer le réseau Lycée-Licence LyLi, en liaison avec tous les acteurs éducatifs du territoire

Le projet « LyLi : le réseau Lycée-Licence », lauréat de l'action « Territoires d'innovation pédagogique » du PIA, est porté par CY SUP, l'école universitaire des premiers cycles de CY Cergy Paris Université, et ses partenaires. Il consiste à créer un réseau des acteurs de l'information, de l'orientation, de l'enseignement et de l'emploi impliqué sur le territoire regroupant le rectorat, le second degré, l'enseignement supérieur, les associations, les collectivités et le monde socio-économique. Ce réseau vise à renforcer le lien entre le lycée et l'enseignement supérieur. Son rôle est d'accompagner les jeunes du territoire en proposant :

- des actions d'information et de communication vers tous les apprenants indépendamment des stéréotypes habituels de réussite dans le supérieur (genre, origine sociale, situation de handicap) ;
- des outils d'aide à l'orientation avec notamment le développement de dispositifs permettant de découvrir ses goûts, ses envies ;
- des dispositifs de pré-validation des compétences (dont dispositifs donnant lieu à délivrance d'ECTS).

Jalon 2 : implication de CY dans le réseau Lycée-licence LyLi (2021)

- Déclinaison du projet dans des filières professionnelles et en particulier au sein des Campus des métiers et des qualifications.
- Point d'étape sur la lisibilité de l'offre de formation de l'école universitaire des premiers cycles.

Objectif 3 : approfondir la politique de personnalisation et d'individualisation des parcours de formation, améliorer l'orientation et la réussite des apprenants, généraliser progressivement l'organisation en majeure/mineure

Des stratégies différenciées seront mises en œuvre pour tenir compte des attentes et des capacités des publics accueillis : année tremplin, développement des passerelles.

La diversification pédagogique permettra de répondre plus largement aux différents profils des apprenants de premier cycle.

Le modèle de la licence organisée en parcours majeures/mineures, déjà mis en œuvre par l'UFR Sciences et Technologies, ainsi que par l'UFR Langues et études internationales et l'UFR Lettres et Sciences humaines, sera étendu à l'ensemble des 23 mentions de licences accréditées au titre de CY SUP à la rentrée universitaire 2020-2021. Cette diversification pédagogique permettra de répondre plus largement aux différents profils des apprenants de premier cycle.

Indicateur 2 : mesure d'impact de la diversification des parcours de formation en premier cycle :

- taux de réussite des étudiants en premier cycle en trois et quatre ans ;
- nombre de formations organisées en majeures / mineures ;
- nombre de formations en coopération avec les autres membres de CY Alliance ;
- nombre d'étudiants de premier cycle ayant utilisé une passerelle ;
- nombre d'étudiants sensibilisés à l'entrepreneuriat ;
- nombre d'étudiants sensibilisés aux enjeux de la transition écologique, sociale et sociétale ;
- évolution du nombre d'étudiants en mobilité européenne et internationale au niveau du 1er cycle.

Jalon 3 : intégration dans l'offre de formation des 17 objectifs de développement durable

- Déploiement, en 2022, des différents projets portés par CY SUP en lien avec l'un des ODD.

Objectif 4 : faire évoluer le modèle des formations technologiques de premier cycle en articulation avec le renforcement du pôle ingénierie « CY Tech »

Pour conforter son profil d'université à vocation technologique, CY Cergy Paris Université prendra notamment appui sur une articulation renouvelée entre l'IUT et CY Tech, avec notamment la mise en œuvre, à compter de septembre 2021, des Bachelors Universitaires de Technologie, qui permettront d'approfondir la politique de passerelles entre l'IUT et CY Tech.

Les projets à l'étude dans le cadre du contrat 2020-2025 se déploient selon deux axes :

- création d'un Bachelor Universitaire de Technologie offrant une passerelle vers la licence générale ou vers la licence pro, en permettant une insertion professionnelle directe ;
- création d'un Bachelor Universitaire de Technologie au programme d'enseignements renforcés notamment dans les matières scientifiques (en troisième année) ayant vocation à permettre aux étudiants diplômés une entrée directe en deuxième année du cycle ingénieur.

Indicateur 3 : évolution de l'offre de formations technologiques

- nombre de formations dédiées aux bacheliers professionnels au sein de l'IUT / nombre d'étudiants inscrits.

Jalon 4 : évolution du modèle des formations technologiques (2021/2022) :

- Évolution des D.U.T. vers les Bachelors Universitaires de Technologie (2021)
- Déploiement d'une nouvelle articulation entre les formations de l'IUT et les cursus portés par CY Tech (2021/2022).

Objectif 5 : contribuer à la dynamique des Campus des Métiers et des Qualifications

Conjuguer l'approche « métiers » (approfondir les collaborations engagées dans le cadre du Campus des métiers et des qualifications « Les chantiers de Versailles ») et la dimension de l'entrepreneuriat étudiant, portée dans le cadre du projet « Pépite Val-de-Seine ».

Indicateur 4 : développement des Campus des Métiers et des Qualifications

- nombre de filières créées dans le cadre des Campus des métiers et des qualifications (filières qualifiantes / filières diplômantes) ;
- nombre d'apprenants (FI+FC) formés au sein des CMQ.

Jalon 5 : déploiement des Campus des métiers et des qualifications (2021)

- Campus des métiers et des qualifications « Sécurité » à Argenteuil
- Campus des métiers et des qualifications « Patrimoine et Artisanat d'excellence » à Versailles

Axe 2 : inscrire le développement de l'offre de formation dans la stratégie d'attractivité nationale, européenne et internationale de l'établissement

Objectif 1 : renforcer le déploiement à l'échelle internationale des filières post-bac et master

Le déploiement s'effectue selon deux modalités :

- ouverture de formations conjointes avec des partenaires stratégiques à l'international (Chine, Vietnam, Ile Maurice, et à venir : Sénégal, Cameroun) : la collaboration est structurée, avec une ouverture des formations pouvant aller jusqu'au doctorat (à terme) et à la constitution de laboratoires de recherche associés. L'offre est adaptée au contexte local, avec le partenaire. Un rôle de formation de formateurs peut éventuellement être compris dans le partenariat ;
- ouverture de formations pour étudiants internationaux, sur Cergy ou sur des campus à l'étranger (sur le modèle des formations à Singapour) : les masters internationaux (master *sciences physiques* ; master *idées politiques*) et le Bachelor International Y constituent, à ce titre, un laboratoire pour se positionner sur ce vivier d'étudiants. Il présente un caractère modélisant pour la politique de recrutement à l'international à l'échelle de CY Cergy Paris Université, comme à celle de CY Alliance.

Indicateur 5 : recrutement des étudiants de CY Cergy Paris Université à l'international

- nombre de formations à dimension internationale ;
- évolution du nombre de masters internationaux et nombre d'étudiants inscrits ;
- taux d'étudiants étrangers parmi les étudiants inscrits à CY Cergy Paris Université.

Jalon 6 : point d'étape sur le développement de l'offre de formation internationale (2022 - 2024)

- Création d'un institut franco-chinois avec la Zhejiang University of Science and Technology (ZUST)
- Développement, sur financement de l'Agence Française de Développement, d'un partenariat avec l'enseignement supérieur africain (Programme PEA) avec l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM) au Sénégal.
- Structuration de la coopération avec l'University of Mauritius à Maurice, de la coopération avec l'Université de Yaoundé (Génie civil ; Informatique).
- Bilan d'étape sur le développement des Bachelors Y : stabilisation de la présence de CY à Singapour, en Afrique et en Inde.
- Développement de parcours d'enseignement (Bachelors Y et autres) avec des universités partenaires d'EUTOPIA 2050.

Objectif 2 : intégrer, dans la refonte de la stratégie de formation, les opportunités apportées par l'alliance EUTOPIA

CY Cergy Paris Université s'engage à poursuivre sa stratégie internationale à l'échelle de la politique du site. En Europe, CY Cergy Paris Université est pleinement investie dans l'alliance EUTOPIA, depuis 2018, et dans l'Université Européenne EUTOPIA 2050 depuis juin 2019.

Avec ses partenaires, CY Cergy Paris Université entend inventer un nouveau modèle d'université européenne plus inclusive et ancrée dans son territoire permettant de démultiplier la réponse aux appels à projets européens et de nourrir CY Campus international. EUTOPIA est un projet de portage à l'échelle européenne de la transformation de l'établissement.

Dans le cadre du **projet d'université européenne EUTOPIA 2050**, plusieurs actions sont déjà visibles et à renforcer sur la période 2020-2025 :

- lancement de six unités d'enseignements communes (*Learning Units*) et constitution de cercles d'apprenants, avec un objectif de 30 unités d'enseignement d'ici 2023 ;
- développement, dès la rentrée 2020, des mobilités numériques des étudiants ;
- développement des échanges d'enseignants-chercheurs et de chercheurs entre les universités partenaires ;
- en dernier lieu, CY Cergy Paris Université et ses établissements associés souhaitent jouer un rôle moteur et un rôle de proposition dans la conception de diplômes européens.

Dans le cadre, plus large, de l'alliance EUTOPIA, plusieurs actions ont déjà été engagées et seront poursuivies en 2020-2025 :

- l'EUTOPIA Ph.D program a été initié pour un co-financement de thèses de doctorat entre CY Initiative et 4 partenaires de l'alliance EUTOPIA, pouvant aller jusqu'à 6 co-tutelles avec Warwick, 4 avec VUB, 2 avec Ljubljana et 1 avec l'Université Pompeu Fabra, selon les universités partenaires ;
- dépôt et sélection du projet Horizon 2020 Cofund EUTOPIA-Science and Innovation Fellowships, au bénéfice de 77 post-doctorants ;
- développement des projets Erasmus+ portés en commun : Connected Learning Communities et Transformative Pedagogy ;
- organisation d'écoles d'été thématiques EUTOPIA (à reporter en 2021 compte tenu de l'évolution contexte sanitaire) ;
- développement des diplômes conjoints avec trois domaines en cours de concertation en 2020/2021 : niveau master en Intelligence Artificielle ; niveaux licence et master dans le domaine de l'économie ; niveau master dans le domaine des idées politiques ;
- projet de développement d'un Joint Institute à Cergy avec l'Université de Warwick ;
- projet de développer le Bachelor Y au niveau EUTOPIA (dans un premier temps, avec la Vrije Universiteit Brussels et l'Université Pompeu Fabra).

Indicateur 6 : développement de l'offre de formation commune dans le cadre d'EUTOPIA 2050

- nombre d'étudiants inscrits dans des unités d'enseignement EUTOPIA parmi celles proposées par l'ensemble des membres de l'alliance ;
- nombre de diplômés de CY ayant validé des unités d'enseignement EUTOPIA.

Jalon 7 : maturation des projets de formation et de recherche d'EUTOPIA 2050 en matière de mobilité et de diplomation (2023)

Atteindre, d'ici 2024, un objectif de trois projets déposés conjointement avec les membres d'EUTOPIA et acceptés en réponse à des appels à projets européens.

- Organiser annuellement une école d'été au sein de l'Alliance EUTOPIA.
- Élaborer dans le cadre d'un échange avec les partenaires de l'Alliance EUTOPIA et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, le cadre permettant le développement d'une offre partiellement conjointe entre les universités membres d'EUTOPIA 2050.

Axe 3 : faire de l'amélioration des conditions d'études un levier pour la réussite de tous les publics accueillis en premier cycle

Objectif 1 : mobiliser la CVEC pour renforcer la politique de suivi de santé des étudiants

→ Déployer de nouveaux outils en faveur de l'amélioration la vie étudiante requiert une mobilisation optimale des ressources issues de la CVEC. Ces dernières représentaient, en 2019, 850 k€.

→ Inscrire la création de CY Cergy Paris Université, au 1er janvier 2020, dans un modèle d'université inclusive et solidaire, en apportant une attention soutenue, en matière de santé et de bien-être, à tous les publics étudiants, dont les étudiants présentant des besoins particuliers, notamment le handicap.

Indicateur 7 : part des ressources issues de la CVEC consacrées à la santé étudiante.

Objectif 2 : accompagner les projets des associations étudiantes et favoriser leur implication dans la vie de l'établissement

→ CY Cergy Paris Université a priorisé l'accompagnement financier des projets portés par les associations et le financement des actions en matière culturelle.

→ CY Cergy Paris Université entend également promouvoir l'engagement étudiant et favoriser leur implication dans la vie de l'établissement, notamment par la mise en place d'un Parlement étudiant (prévu dans les statuts de CY).

Objectif 3 : soutenir l'aménagement des tiers-lieux, des espaces de travail collaboratifs pour les étudiants, des espaces dédiés aux activités culturelles et sportives

→ CY Cergy Paris Université investit dans le développement de tiers lieux, compte tenu des attentes nouvelles des étudiants en matière d'utilisation des espaces communs, de travail collaboratif, d'optimisation du travail entre les cours, et d'innovation (Gennevilliers, Cergy Labboite, Neuville, Cergy La Turbine, CY 105, Versailles le campus, etc.).

→ L'ampleur du projet CY Campus et les enjeux liés au renforcement de la relation avec l'ESSEC, notamment, en matière d'aménagement du campus, requièrent le renforcement de la fonction de pilotage stratégique afin que le nouveau campus puisse durablement constituer une des vitrines emblématiques de l'enseignement supérieur français. L'établissement s'attachera, dans ce cadre de coopération, à développer le campus international de CY et ses partenaires y compris culturels et sportifs.

Indicateur 8 : évolution du nombre de tiers lieux mis à disposition de la communauté académique (Faclab, lieux dédiés au co-working, lieux d'innovation et de développement de l'entrepreneuriat) et taux de fréquentation.

Jalon 8 : amélioration de l'expérience étudiante sur CY Campus (2022 - 2024)

- Réaliser l'aménagement d'un tiers lieu par grand pôle de formation.
- Point d'étape en 2022 sur les nouvelles actions collaboratives développées avec les institutions culturelles (Le Carreau ; La Scène nationale) et les infrastructures sportives (stades ; Base de loisirs).

Axe 4 : renforcer la politique de recherche et de valorisation dans le cadre de l'I-Site CY Initiative

Objectif 1 : être moteur dans la gouvernance scientifique de l'I-Site pour construire un pôle scientifique aux côtés de l'ESSEC et du CNRS

→ Poursuivre l'implication de l'établissement dans la gouvernance scientifique de site spécifiquement via le Directoire de CY Initiative qui implique le CNRS, et via le contrôle d'un Comité d'Audit Extérieur.

→ Activer tous les leviers d'une politique de ressources humaines « Recherche » commune à CY et à l'ESSEC dans la cadre de la charte des recrutements commune aux deux établissements.

→ Affirmer la signature internationale du nouvel établissement en matière de stratégie de recherche et conduire à leur terme les travaux déjà mis en place pour permettre à CY Initiative (CY + ESSEC) d'améliorer sa visibilité dans les classements internationaux :

- objectif à court et moyen terme : quelques classements thématiques top 100 avec une approche cohérente en termes de champs disciplinaires ;
- objectif à long terme : classements généralistes (Classement de Shanghai, Times Higher Education Supplement, QS, U-Multirank, classement CTWS de l'Université de Leiden).

→ Renforcer l'articulation entre l'initiative, les Labex et l'EUR, via les *Graduate Schools* et déployer le projet SFRI@CY, dont l'ESSEC et le CNRS sont partenaires, pour accompagner notamment la structuration des *Graduate Schools* : il s'agit de mettre en place un processus de gestion garantissant le développement de chaque *Graduate School* et de favoriser l'impact global de CY Initiative. Ce processus s'appuiera sur un modèle contractuel de financement : CY Initiative (le Directoire) et la GS se mettront d'accord sur des contrats d'objectifs et de moyens.

→ Sécuriser le financement de l'action IDÉES@CY par la confirmation de la labellisation I-Site par le jury international en fin de phase probatoire.

→ Développement de projets communs au niveau national (PIA) et européen (Horizon Europe, Erasmus+).

Indicateur 9 : nombre de publications scientifiques respectant la signature unique et citées dans les meilleures revues indexées (dites « TOP » au sens du classement ARWU).

Jalon 9 : Etablissement d'une charte de signature commune de CY en recherche (2021)

Jalon 10. Elaborer les cibles de CY Cergy Paris Université en matière de classements internationaux (2020-2025)

• Point d'étape sur l'élaboration, en coordination avec l'ESSEC et le CNRS, d'un positionnement-cible de CY Cergy Paris Université en matière de classements internationaux généralistes (2024).

Jalon 11 : mesure d'impact de l'« effet-fusion » et de la croissance, d'ici 2024 du pôle ingénierie/économie (2024).

• Point sur le positionnement de l'université dans son nouveau périmètre dans les classements internationaux / sur le positionnement de CY Tech dans les classements « ingénieurs »

Objectif 2 : renforcer la dynamique de regroupement des forces de recherche autour d'équipes et de projets visibles au niveau international

→ Collaborations à poursuivre avec la National Technology University of Singapour (NTU) et la filiale du CNRS CREATE pour développer des programmes de recherche en commun, notamment autour de l'intelligence artificielle (IA).

→ Prolongement d'une politique de soutien aux projets scientifiques, dans une logique d'appels à projets internes permettant d'accompagner des projets émergents (programme TALENT, EMERGENTS) et de structurer la dynamique scientifique autour de projets à fort potentiel (programme « AMBITION » et laboratoires internationaux associés).

→ Obtention de la labellisation HRS4R (2021).

→ Renforcement de la politique de chaires d'excellence au niveau individuel (Recrutement dans le cadre des Chaires d'excellence 2017-2019 : 3 juniors, 2 seniors – objectifs à T4 : 9 juniors / 3 seniors).

→ Soutien aux jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs / Renforcement de l'accompagnement des chercheurs et des équipes de recherche dans le montage de partenariats scientifiques et le dépôt de projets auprès des agences nationales, européennes et internationales.

→ Outils d'attractivité : primes, décharges, accompagnement de la mobilité (via bureau Access).

→ Développement de la visibilité externe des offres CY (par exemple : Euraxess, salons internationaux aux niveaux doctoral et postdoctoral).

→ Renforcement de la communication et de l'animation scientifique.

→ Promotion des pratiques d'Open Science pour un partage ouvert des productions scientifiques et renforcement du portail HAL CY Alliance.

→ Développement de l'internationalisation de la recherche à travers une politique d'échanges renforcés s'appuyant sur des partenariats académiques stratégiques.

→ Promotion de l'excellence en recherche, l'émergence de projets transdisciplinaires innovants et le développement d'échanges scientifiques de haut niveau par le renforcement de CY Advanced Studies.

→ Campagnes d'emploi d'EC en fonction des besoins en formation mais également en recherche par l'intensification des relations directeurs de composante/directeurs de laboratoire/VP recherche.

Indicateur 10 : évolution de la participation aux AAP nationaux, européens et internationaux, dont :

- nombre de projets européens soumis et sélectionnés sur tous les AAP ;
- montant total alloué dans le cadre des projets européens sélectionnés ;
- nombre de projets nationaux soumis et sélectionnés sur tous les AAP ;
- montant total alloué dans le cadre des projets nationaux sur tous les AAP.

Indicateur 11 : évolution du montant des cofinancements apportés dans le cadre de projets sélectionnés en interne par CY Initiative (appels à projets, financement des chaires d'excellence...)

Indicateur 12 : évolution du potentiel scientifique et de son rayonnement international

- nombre de post-doctorants recrutés ;
- nombre de post-doctorants étrangers ;
- nombre de doctorants ;
- nombre de doctorants étrangers ;
- nombre de docteurs ;
- nombre de doctorats délivrés en co-tutelle ;
- nombre de mises en délégation à l'IUF, ERC, distinctions scientifiques attribuées aux enseignants-chercheurs de CY Alliance.

Jalon 12 : déploiement de la politique de recrutement à l'international

• Mise en place d'une charte RH CY-ESSEC pour les recrutements de haut niveau sur appel d'offre : niveau doctorat ; niveau post-doctorat ; chaires d'excellence liées à CY Advanced Studies.

• Labellisation « HSR4R » de l'université (2021)

• Mise en place d'une politique de communication à l'échelle internationale, des offres d'emplois de CY.

- Renforcement de la capacité d'appui au montage de projets apporté par la Direction de la Recherche : développement de l'expertise/ qualité du service apporté aux unités ou équipes.
- Évolution, entre 2020 et 2024, de la répartition PR / MCF d'une proportion de 32% versus 68% (situation 2020) vers une proportion de 40% versus 60% (en fin de contrat).

Objectif 3 : développer le rôle de coordination de l'université en matière d'outils de valorisation et de transfert de technologie

- Développer CY Transfer à l'échelle de CY Alliance : créer une interface lisible et visible de valorisation au travers des trois CATTs, du CIREX, d'Educate France, de la SATT Erganeo, de l'ITE.
- Accroître les partenariats forts et les acteurs clés en s'appuyant sur un réseau de partenaires clés multi-échelle.
- Coordonner et soutenir le développement des relations avec les entreprises : repenser les outils, professionnaliser les équipes et diversifier l'offre.
- Articuler et structurer les actions de l'université avec les acteurs de la valorisation : exemple avec le comité de site relais SATT en coordination avec CY Alliance et le programme Start'Innov.
- Diversifier les programmes d'accompagnement et développer de nouveaux outils : Programme Wenovia, programme CIREX et fond d'investissement CY.
- Soutenir et accompagner la création de spin-offs et développer l'entrepreneuriat.
- Participer aux développements de lieux emblématiques en matière d'innovation.
- Articuler les dimensions recherche/formation/entreprise à travers des outils tels que le CMQ ou EDUCATE France.
- Créer des filiales via l'appel à projets du PIA3 « Société Universitaire de Recherche » (SUR) et Sésame Filière.
- Conforter les synergies mises en œuvre dans le cadre de l'ITE Vedecom.

Indicateur 13 : montant des ressources des ressources propres issues de l'activité de valorisation économique de la recherche et développement de la recherche partenariale

- montant des programmes de maturation (SATT) ;
- montant en k€ des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle ;
- part, en %, des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle sur l'ensemble des ressources propres ;
- montant en k€ des ressources apportées aux opérateurs par les contrats de recherche passés avec les entreprises ;
- part en % des ressources apportées par les contrats de recherche passés avec les entreprises sur l'ensemble des ressources ;
- montant des ressources propres privées via les CATTs de CY INITIATIVE ;
- nombre de nouveaux brevets déposés dans l'année.
- nombre de thèses CIFRE / nombre de thèses en cofinancement avec une entreprise ;
- nombre de start-up créées par des étudiants dans l'année ;
- nombre de licences concédées par an à des tiers sur la période 2020-2025 ;
- nombre de spin-offs créés par des personnels.

Jalon 13 : développement de la politique de recherche partenariale et de l'interface avec le monde socioéconomique (2023)

- Constitution de laboratoires associés avec des partenaires scientifiques nationaux et internationaux de CY : entreprises, organismes et/ou fondations de recherche.
- Point d'étape sur les projets accompagnés par la SATT Erganeo.
- Bilan d'étape sur l'implication de CY dans le projet « Habiter au futur, construire le futur » (TIGA) et bilan d'étape sur ses retombées en matière de recherche partenariale.

Axe 5 : conforter les outils de pilotage, déployer la stratégie de ressources humaines et développer la politique de ressources propres de l'établissement

Objectif 1 : conforter les outils de pilotage de la nouvelle université et garantir la soutenabilité économique de la fusion EISTI/université.

- Mettre en place la gouvernance de l'établissement expérimental permettant le pilotage intégré du site CY Alliance et de l'établissement CY Cergy Paris Université (instances des circuits de décisions et d'informations).
- Accompagner la baisse des droits d'inscription des élèves-ingénieurs de CY Tech par une augmentation des effectifs.
- Piloter les dialogues de gestion au sein de l'établissement expérimental.
- Disposer d'une matrice de calcul des coûts complets.
- Développer les ressources propres de l'établissement au travers de l'alternance, l'apprentissage, les contrats de professionnalisation, les formations à l'international.
- Créer des diplômes d'établissements et/ou des mastères spécialisés dans les secteurs pour lesquels la demande excède l'offre et où les taux d'insertion et de niveaux de salaire de base sont en forte croissance.
- Développer le CFA interne dans le cadre de la loi « libre de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 et harmoniser notamment les pratiques et le niveau de qualité de l'alternance, renforcer le suivi des jeunes (ascenseur social notamment), développer des formations en apprentissage sur des secteurs en devenir ou moins investis.

Indicateur 15 : évolution des ressources en formation initiale

- effectifs en filières ingénieurs ;
- taux d'évolution des ressources sur droits d'inscription générés chaque année ;
- effectifs d'étudiants inscrits dans des cursus type « diplômes d'établissement » (bachelor, mastères internationaux, autres diplômes d'établissements et/ou préparations aux concours) ;
- taux de progression du montant des ressources propres générées.

Jalon 14 : point sur la soutenabilité économique de l'offre de formation (2020 – 2021 – 2022)

Focus sur l'équilibre économique des programmes portés CY Tech pour 2020 et 2021

Jalon 15 : développement de CY CFA et de l'offre de formation en alternance (2024)

Atteindre, au terme du contrat, un effectif-cible de 2 200 étudiants inscrits dans une formation en alternance.

Objectif 2 : inscrire la politique de recrutement sur une trajectoire financière soutenable

→ De manière à mieux en garantir la soutenabilité et à renforcer sa capacité de pilotage stratégique, l'établissement va mettre en place un pilotage accru des emplois et de la masse salariale. Dans cette perspective une attention particulière est portée au glissement vieillesse-technicité, aux prévisions de départs, à l'évolution de la charge d'enseignement, etc. tout en distinguant systématiquement les plafonds d'emploi. De fait, le développement d'une politique de recrutement ambitieuse est possible essentiellement en exploitant au mieux les marges financières issues des ressources des PIA.

Indicateur 16 : inscription de la politique de CY Cergy Paris Université sur une trajectoire économiquement soutenable

- montant des dépenses totales de masse salariale ;
- taux de consommation des emplois par plafond d'emploi par an.

Objectif 3 : sécuriser les parcours professionnels des BIATSS et renforcer la fonction d'accompagnement des ressources humaines

- Des commissions de « cédésation » ont déjà été créées en accord avec les représentants du personnel et le nombre de CDI alloués chaque année est dépendant du nombre de concours ouverts.
- L'établissement s'attachera à renforcer, dans le cadre du présent contrat, les formations de préparation aux concours, les formations des encadrants N+1 à l'accompagnement des candidats et à la préparation des rapports d'aptitude.

Objectif 4 : mieux intégrer, dans la GPEEC de l'université, la dimension « recherche » dans les nouveaux profils de recrutement

→ Intégrer les compétences de gestion de la transition d'une université à une université fusionnée dans l'ensemble des fiches de poste (BIATSS et enseignants-chercheurs) et dans les contenus de formation.

Indicateur 17 : nombre d'enseignants-chercheurs internationaux recrutés à travers le programme *Fellows in Residence* ou d'autres dispositifs.

Objectif 5 : développer une politique de recrutement de CY Cergy Paris Université respectant le principe de parité femmes/hommes dans les carrières en recherche

Indicateur 18 : évolution de la proportion femmes/hommes dans les recrutements de professeurs des universités et de maîtres de conférences de Cergy Paris Université.

Jalon 16 : consolidation des indicateurs de pilotage en 2022.

III. Mise en œuvre et suivi du contrat

Le rendez-vous annuel du « dialogue stratégique et de gestion » permettra de faire chaque année un bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et de faire un point sur la situation financière de CY Cergy Paris Université et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

Annexe – Récapitulatif des indicateurs et des jalons

Récapitulatif des indicateurs	Valeur 2020	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Valeur 2025	Valeur cible
Axe 1 – Faire de la diversification des formations un levier pour la réussite de tous les publics accueillis en premier cycle							
Indicateur 1 : réussite en 1^{er} cycle des publics issus des différentes voies de l'enseignement secondaire							
- part des étudiants en 1 ^{er} Cycle issus d'un baccalauréat général, d'un baccalauréat technologique et d'un baccalauréat professionnel ;	91% (9 821 sur 10 845)						A définir
- taux de réussite comparés des étudiants issus d'un baccalauréat général, d'un baccalauréat technologique et d'un baccalauréat professionnel aux niveaux « Bac+1 » et « Bac+3 » ;	Taux de réussite Bac+1 selon BAC : bac GE : 54 % bac ST : 34 % bac PRO : 18% Taux de réussite Bac+3 selon BAC: bac GE : 85 % bac ST : 85% bac PRO : 81% Taux réussite consolidé (bac +1) : 48% Taux de réussite consolidé Bac+3 : 85%						A définir
- nombre d'étudiants inscrits en années "Tremplin" ou PaRéO	110						200
Indicateur 2 : mesure d'impact de la diversification des parcours de formation en premier cycle							
- taux de réussite des étudiants en premier cycle en trois et quatre ans ;	67% (1193 sur 1776)						A définir
- nombre de formations organisées en majeures / mineures ;	0						20
- nombre de formations en coopération avec les autres membres de CY Alliance ;	9						15
- nombre d'étudiants de premier cycle ayant utilisé une passerelle	653						750
- nombre d'étudiants sensibilisés à l'entrepreneuriat ;	2 000						5 000

- nombre d'étudiants sensibilisés aux enjeux de la transition écologique, sociale et sociétale	700							1 500
- évolution du nombre d'étudiants en mobilité européenne et internationale au niveau du 1er cycle ;	401 347 Licence 20 cycle court							A définir
Indicateur 3 : évolution de l'offre de formations technologiques								
- nombre de formations dédiées aux bacheliers professionnels au sein de l'IUT / nombre d'étudiants inscrits ;	2 formations 24 étudiants							3 formations 36 étudiants
Axe 2 – Inscrire le développement de l'offre de formation dans la stratégie d'attractivité de l'établissement au niveau national, européen et international								
Indicateur 4 : développement des Campus des métiers et des qualifications :								
- nombre de formations/modules créés dans le cadre des Campus des métiers et des qualifications (formations/modules qualifiantes / formations diplômantes).	0							10
- nombre d'apprenants (FI + FC) formés au sein des CMQ.	0							200
Indicateur 5 : recrutement des étudiants de CY Paris Université à l'international								
- nombre de formations à dimension internationale	61 19 (EISTI) / 42 (UCP)							A définir
- évolution du nombre de masters internationaux et nombre d'étudiants inscrits ;	5 Master 398 étudiants							10 Master 800 étudiants
- taux d'étudiants étrangers parmi les étudiants inscrits à CY Cergy Paris Université	16% (4090 sur 25177)							A définir
Indicateur 6 : développement de l'offre de formation commune dans le cadre d'EUTOPIA 2050								
- nombre d'étudiants de CY Cergy Paris Université inscrits dans des unités d'enseignement EUTOPIA parmi celles proposées par l'ensemble des membres de l'alliance ;	0	30						120
- nombre de diplômés de CY ayant validé des unités d'enseignement EUTOPIA.	0							300
Axe 3 – faire de l'amélioration des conditions d'études un levier pour la réussite de tous les publics accueillis en premier cycle								
Indicateur 7 : part des ressources issues de la CVEC consacrée à la santé étudiante.	14,75%							15%
Indicateur 8 : évolution du nombre de tiers lieux mis à disposition de la communauté académique (Faclab, lieux dédiés au co-working, lieux d'innovation et de développement de l'entrepreneuriat) et taux de fréquentation :	16 lieux 338 726 visiteurs (BU)							25 lieux
Axe 4 – Renforcer la politique de recherche et de valorisation dans le cadre de l'Initiative Site CY								

Indicateur 9 : nombre de publications scientifiques respectant la signature unique et citées dans les meilleures revues indexées (dites « TOP » au sens du classement ARWU)	16						30
Indicateur 10 : évolution de la participation aux AAP nationaux, européens et internationaux, dont :							
- nombre de projets européens soumis et sélectionnés sur tous les AAP	45						+ 35%
- montant total alloué dans le cadre des projets européens sélectionnés	1 901,7 k€						+ 100%
- nombre de projets nationaux soumis et sélectionnés sur tous les AAP	64						+ 30% sur tous les dépôts
- montant total alloué dans le cadre des projets nationaux sur tous les AAP	2 457 k€						3 500 k€
Indicateur 11 : évolution du montant des cofinancements apportés dans le cadre de projets sélectionnés en interne par CY Initiative (AAP, chaires, etc.) :	1 835 k€						+ 50%
Indicateur 12 : évolution du potentiel scientifique et rayonnement							
- nombre de post-doctorants recrutés	12						50 en stock
- nombre de post-doctorants étrangers	8						25 en stock
- nombre de doctorants	545						+ 30%
- nombre de doctorants étrangers	130						+ 30%
- nombre de docteurs	67						+ 30%
- nombre de doctorats délivrés en cotutelle	16						+ 30%
- nombre de mises en délégation à l'IUF, ERC, distinctions scientifiques attribuées à des enseignants-chercheurs de CY Alliance	6						10
Indicateur 13 : montant des ressources propres issues de l'activité de valorisation économique de la recherche et développement de la recherche partenariale							
- montant des programmes de maturation (SATT)	0						1000 k€
- montant en k€ des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle	33,5k€						+ 200%
- part en % des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle sur l'ensemble des ressources propres	0,74%						A défi- nir
- montant en k€ des ressources apportées aux opérateurs par les contrats de recherche passés avec les entreprises	819,8 K€						+ 100%
- part en % des ressources apportées par les contrats de recherche passés avec les entreprises sur l'ensemble des ressources	18,1%						45%
- montant des ressources propres privées via les Centres d'Accélération du Transfert de Technologie	4 285 k€						A défi- nir
- nombre de licences concédées par an à des tiers sur la période 2020-2025	1						2
- nombre de nouveaux brevets déposés dans l'année	5						A défi- nir
- nombre de thèses CIFRE / thèses en cofinancement avec une entreprise	7						15

- nombre de start-up créées par des étudiants dans l'année	19						A définir
- nombre de spin-offs créés par des personnels	0						1
Indicateur 15 : évolution des ressources en formation initiale							
- effectifs en filières ingénieurs	1 540						A définir
- taux d'évolution des ressources sur droits d'inscription générés chaque année.	5 426 640€						17 949 200€
- effectifs d'étudiants inscrits dans des cursus type « Diplômes d'établissement » (Bachelor, mastères internationaux, autres diplômes d'établissements ou préparations)	4 720						A définir
- taux de progression du montant des ressources propres générées.	252 751k€						400 000€
Indicateur 16 : inscription de la politique de recrutement de CY Cergy Paris Université sur une trajectoire économiquement soutenable							
- montant des dépenses totales de masse salariale	135 817 561 €						A définir
- taux de consommation des emplois par plafond d'emploi par an	P1 "Etat" = 99,79% (1 530,74/1 534) PI2 "Ressources propres" = 99,02% (324,79/328)						A définir
Indicateur 17 : nombre d'enseignants-chercheurs Permanents (MCF-PR-CDI) et non-permanents (ATER, Doctorants, post-doc, FIR) internationaux recrutés à travers le programme <i>Fellows in Residence</i> invités) ou d'autres dispositifs.							
	8 internationaux sur 85 recrutements 17 MCF/8 PR						Permanents : 50% Non-permanents: 60%
Indicateur 18 : évolution de la proportion femmes/hommes dans les recrutements de professeurs des universités et maîtres de conférences de Cergy Paris Université.							
	MCF : H : 6 - 35% F : 11 - 65% PR : H : 3 - 38% F : 5 - 63%						A définir

Récapitulatif des jalons	Années d'observation des réalisations					
Opérations	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Axe 1 : faire de la diversification des formations un levier pour la réussite de tous les publics accueillis en premier cycle						
1. Point d'étape sur la lisibilité de l'offre de formation de l'école universitaire des premiers cycles, notamment vis-à-vis des lycéens/futurs étudiants et des primo-entrants : <ul style="list-style-type: none"> • Bilan d'étape sur les outils et dispositifs permettant de mieux tenir compte des attentes et des capacités des différents publics accueillis par CY Sup : mise en œuvre d'une certification à bac+1, développement des passerelles entre cursus et des possibilités de réorientation. • Point d'étape sur la construction de parcours plus progressifs en premier cycle 						
2. Implication de Cergy Paris Université dans le réseau Lycée-licence Ly-Li : <ul style="list-style-type: none"> • Déclinaison du projet dans des filières professionnelles, en particulier au sein des parcours des Campus des métiers et des qualifications. • Point d'étape sur la lisibilité de l'offre de formation de l'école universitaire des premiers cycles. 						
3. Intégration, dans l'offre de formation, des Objectifs de Développement Durable (ODD) : <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement, en 2022, des différents projets portés par CY SUP en lien avec les 17 ODD. 						
4. Evolution du modèle des formations technologiques : <ul style="list-style-type: none"> • Evolution des DUT vers les Bachelors Universitaires de Technologie (2021) • Déploiement d'une nouvelle articulation entre les formations de l'IUT et les cursus portés par CY Tech (2022). 						

<p>5. Déploiement des nouveaux Campus des métiers et des qualifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Campus des métiers et des qualifications « Sécurité » à Argenteuil 						
<p>Axe 2 : inscrire le développement de l'offre de formation dans la stratégie d'attractivité de l'établissement au niveau national, européen et international</p>						
<p>6. Point d'étape sur l'internationalisation des formations de CY Cergy Paris université</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un institut franco-chinois avec la Zhejiang University of Science and Technology (ZUST). • Développement, sur financement de l'Agence Française de Développement, d'un partenariat avec l'enseignement supérieur africain (Programme PEA) avec l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM) au Sénégal. • structuration de la coopération avec l'University of Mauritius à Maurice, de la coopération avec l'Université de Yaoundé (Génie civil ; Informatique). • bilan d'étape sur le développement des Bachelor Y : stabilisation de la présence de CY à Singapour, en Afrique et en Inde • Développement de parcours d'enseignement (Bachelor Y et/ ou autres) avec des universités partenaires d'EUTOPIA 2050. 						
<p>7. Maturation des projets de formation et de recherche d'EUTOPIA 2050 en matière de mobilité et de diplomation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteindre, d'ici 2024, un objectif de trois projets déposés conjointement avec les membres d'EUTOPIA et acceptés en réponse à des appels à projets européens. • Organiser annuellement une école d'été au sein de l'alliance EUTOPIA. • Élaborer dans le cadre d'un échange avec les partenaires de l'alliance EUTOPIA et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, une stratégie de développement d'une offre de formation partiellement conjointe entre les universités membres d'EUTOPIA 2050. 						
<p>Opérations</p>	<p>Années d'observation des réalisations</p>					



	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Axe 3 : faire de l'amélioration des conditions d'études un levier pour la réussite de tous les étudiants						
8. Amélioration de l'expérience étudiante sur CY Campus • Bilan d'étape en 2022 sur les nouvelles actions collaboratives développées avec les institutions culturelles (Le Carreau ; La Scène nationale) et les infrastructures sportives (stades et Base de loisirs).						
Axe 4 : renforcer la politique de recherche et de valorisation dans le cadre de l'I-Site CY initiative						
9. Etablissement d'une charte commune de signature de CY en recherche						
10. Élaborer les cibles de CY Cergy Paris Université en matière de classements internationaux thématiques (2020-2025) • Point d'étape sur l'élaboration, en coordination avec l'ESSEC et le CNRS, d'un positionnement-cible de CY Cergy Paris Université en matière de classements internationaux généralistes.						
11. Mesure d'impact de l'« effet-fusion » et de la croissance du pôle économie/ingénierie : point sur le positionnement de l'université dans les classements internationaux / sur le positionnement de CY Tech dans les classements « ingénieurs »						



<p>12. Déploiement de la politique de recrutement à l'international :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une charte RH CY-ESSEC pour les recrutements de haut niveau sur appel d'offre : niveau doctorat ; niveau post-doctorat ; chaires d'excellence de CY Advanced Studies. • Labellisation « HSR4R » de CY Cergy Paris Université • Mise en place d'une politique de communication à l'échelle internationale relative aux offres d'emplois • Renforcement de l'appui au montage de projets apporté par la Direction de la Recherche : développement de l'expertise/ qualité du service apporté aux unités et équipe de recherche. 						
<p>13. Développement de la politique de recherche partenariale et de l'interface avec le monde socioéconomique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution de laboratoires associés avec des partenaires scientifiques nationaux et internationaux de CY : entreprises, organismes et/ou fondations de recherche. • Bilan d'étape sur l'implication de CY dans le projet « Habiter au futur, construire le futur » (TIGA) et ses retombées en matière de recherche partenariale. 						
<p>Axe 5 : conforter les outils de pilotage, déployer la stratégie de ressources humaines et développer la politique de ressources propres de l'établissement</p>						
<p>14. Point sur la soutenabilité économique de l'offre de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Focus 2020/2021 sur l'équilibre économique des programmes portés par CY Tech 						
<p>15. Développement de CY CFA et de l'offre de formation en alternance</p> <p>Atteindre en 2024 un effectif de 2 200 étudiants inscrits dans une formation en alternance.</p>						
<p>16. Consolidation des indicateurs de pilotage</p>						



Fait à Paris, le

<p>La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation</p> <p>Frédérique VIDAL</p>	<p>Le Président de CY Cergy Paris Université</p> <p>François GERMINET</p>
--	---

